

[Ouvrir cet e-mail dans le navigateur](#)



Lettre d'information de la Commission des titres d'ingénieur Juillet 2019

La CTI dresse le bilan de l'année écoulée et remercie ses parties-prenantes

Éditorial par Elisabeth Crépon, Présidente de la CTI

En cette fin d'année académique, il est intéressant de jeter un coup d'œil dans le rétroviseur sur les projets et les missions menés à bien afin de mieux se projeter dans la période à venir.

L'année 2018-2019 a été particulièrement active pour la CTI. Ses missions courantes ont été nombreuses : 14 journées de séance plénière ; 11 réunions du Bureau ; 65 audits en France dont 5 coordonnés avec le Hcéres et 23 allégés ; 15 audits à l'étranger dont 7 conjoints avec l'agence de Belgique francophone AEQES ; 7 sessions de formation des membres et experts.

À ces réunions et activités institutionnelles et récurrentes se sont ajoutées plusieurs missions : réunions mensuelles du groupe de travail Hcéres-CTI ; réunions de la Commission audit et divers autres groupes de travail en France et à l'étranger : groupes de travail sur la cohérence des décisions, sur les données certifiées, des réseaux ECA et FrAQ-Sup, etc.

Le Colloque annuel et l'atelier international 2019 se sont déroulés à Saint-Etienne les 11 et 12 février. Un colloque Hcéres-CTI sur la personnalisation des parcours a eu lieu à Paris le 16 mai dernier. Par ailleurs, des représentants de la CTI sont intervenus à de nombreux événements en France et à l'étranger : colloque CDEFI ; cérémonie Ingénieuses ; colloque CGE ; congrès BNEI ; séminaire du GT CGE-Langues ; conférence SEFI ; colloque WEEF de GEDC ; colloque ACCRIMED ; colloque de l'Ordre des ingénieurs & architectes du Liban ; Webinar ENQA, etc.

Avec un renouvellement important des membres de la Commission à l'été 2018, la constitution d'une nouvelle équipe présidence et d'un Bureau recomposé, la CTI s'est également attachée à :

- la finalisation d'une nouvelle édition de R&O (2019) ;
- l'élaboration d'un nouveau modèle de rapport de mission d'audit en vue de la publication de tous les rapports d'évaluation à partir de l'année 2020-2021 à l'instar des agences européennes dont les procédures sont conformes aux ESG ;
- la mise en place d'un rapport de suivi des recommandations obligatoire entre deux audits

périodiques espacés de cinq ans ;

- l'initiation de la phase pilote des formations par la voie de l'apprentissage en deux ans ;
- l'analyse des focus précédents (innovation & entrepreneuriat ; développement durable et responsabilité sociétale ; santé et sécurité au travail) et le lancement du nouveau focus numérique ;
- le suivi de la loi « Choisir son avenir professionnel » et de ses implications sur l'apprentissage ;
- l'évolution de la procédure de validation des fiches RNCP depuis la création de France Compétences ;
- la construction d'un panorama commun des données certifiées/presse avec la CDEFI ;
- la coordination des relations avec le BNEI, CIEP, ONISEP, INRS, France Compétences, etc.

Afin de continuer à assurer le fonctionnement de qualité de son cœur de mission avec des audits qui se complexifient, la CTI a procédé à une réorganisation de son équipe permanente qui sera étoffée dès la prochaine rentrée par deux responsables de processus d'audit.

La CTI n'a pas été en reste en ce qui concerne ses relations européennes et internationales. Notons en particulier les actions suivantes : 1^{ère} procédure d'attribution du label qualité européen de l'internationalisation CeQuInt à l'Ecole des mines de Saint Etienne ; accord de reconnaissance des compétences professionnelles signé avec *Engineers Australia* ; renégociation en cours de l'accord avec l'*Ordre des Ingénieurs du Québec* ; organisation d'un colloque AFD-CTI-Hcéres à Abidjan en Côte d'Ivoire (8-9 octobre 2018) et rédaction d'une [note stratégique sur l'assurance qualité en Afrique de l'Ouest et le Sahel](#) ; implication active dans le Processus de Bologne par une contribution au *Thematic Peer Group C on Quality Assurance*.

Par ailleurs, les travaux au sein de deux projets européens ERASMUS+ se sont poursuivis : **MEDACCR** (“*On-line Quality Assurance and EUR-ACE Accreditation of Engineering Programmes in the Mediterranean Area*”) ; mise en place d'agences et de procédures pour l'attribution du label EUR-ACE® en Algérie, Jordanie, Tunisie et développement d'un outil en ligne de rédaction du rapport d'auto-évaluation ; finalisation du projet européen **LIREQA** (“*Linking academic recognition and quality assurance*”) visant à contribuer à une juste reconnaissance des qualifications en développant des recommandations qui font le lien entre reconnaissance académique et assurance qualité interne et externe.

Enfin et en conclusion, après une évaluation externe de ses pratiques, le renouvellement de la CTI comme membre à part entière d'ENQA a été confirmé tout comme l'autorisation à délivrer le label EUR-ACE® par ENAEE. Durant la période 2018-2019, la CTI a en effet été évaluée par ces deux organisations européennes, l'*European Association for Quality Assurance in Higher Education* (ENQA) et l'*European Network for Accreditation of Engineering Education*(ENAEE).

Continuer à délivrer le label EUR-ACE® est important pour favoriser la reconnaissance des qualifications professionnelles des ingénieurs et la mobilité des diplômés. Cela permet de soutenir le modèle européen des diplômes d'ingénieurs avec une certification des compétences au niveau bachelor et master et de valoriser les écoles et diplômés français au niveau international.

L'adhésion à ENQA représente une reconnaissance nationale et internationale du statut d'agence d'accréditation de la CTI et de la conformité de ses procédures avec les références européennes (ESG) dont un élément clé est l'indépendance des agences qui garantit l'impartialité des procédures et des décisions que la CTI a toujours tenu et tient à préserver.

Beaucoup de partenaires et de parties prenantes de la CTI ont contribué directement ou indirectement à ces procédures d'évaluation externe : en participant aux groupes de travail qui font évoluer régulièrement les pratiques de la CTI, et/ou en intervenant au niveau des dossiers d'auto-évaluation de la CTI, et/ou en rencontrant les experts durant les visites sur site. Le mérite des résultats de ces audits est largement partagé avec eux tous !

Les remerciements très chaleureux de la CTI à l'ensemble de ses partenaires et parties prenantes concernent l'ensemble des activités très diversifiées décrites ci-dessus. Les nombreuses contributions des personnes et organismes permettent à la CTI d'évoluer en permanence et de continuer à garantir la qualité des formations d'ingénieurs.

Un grand merci à tous, et tous nos vœux pour une période estivale ressourçante et une rentrée avec de nouveaux projets enrichissants.

Au sommaire ce mois-ci...

- [Deux évaluations externes de la CTI couronnées de succès](#)
- [Communication de la CTI auprès des écoles d'ingénieurs concernant la procédure d'enregistrement des Fiches RNCP](#)
- [Point de situation sur l'expérimentation de cursus sous statut d'apprenti sur les deux années terminales du cycle ingénieur](#)
- [Relevé de notes du colloque CTI-Hcéres sur la personnalisation des parcours](#)
- [Retour sur les événements auxquels a participé la CTI](#)
- [Publication des rapports d'activités d'ENQA et du Hcéres](#)
- [17ème École Qualité inter-organismes du 9 au 11 septembre](#)

Informations de la Commission

Deux évaluations externes de la CTI couronnées de succès

Par Marie-Jo Goedert, Directrice exécutive de la CTI



La CTI, comme les écoles, se soumet périodiquement à une évaluation externe de ses pratiques.

Ainsi, durant la période 2018-2019, la CTI a été évaluée par deux organisations européennes, l'*European Association for Quality Assurance in Higher Education* (ENQA) et par l'*European Network for Accreditation of Engineering Education* (ENAEE).

[Lire l'article sur le site de la CTI](#)

Communication de la CTI auprès des écoles d'ingénieurs concernant la procédure d'enregistrement des Fiches RNCP



Vous savez que les changements profonds qui ont eu lieu dans les domaines de l'apprentissage et de la formation continue se sont en particulier traduits par la création de France Compétences qui a, dans la réforme, absorbé la CNCP devenue elle-même CCP.

Ces changements ont par ailleurs conduit à la refonte de la plateforme informatique accueillant le Répertoire national des certifications professionnelles. Simultanément à la mise en place de cette nouvelle plateforme, le format et quelques règles associées au fichier ont été revues.

La mise en place de cette nouvelle plateforme « France Compétences » est en cours et plusieurs ajustements informatiques restent à parfaire.

Didier Erasme et Georges Santini, membres de la CTI en charge de la validation des projets de fiches RNCP des titres d'ingénieur, vous donnent un éclairage sur le récent bilan fait avec la responsable du fichier pour la CCP, et sur le nouveau format des fiches RNCP.

[Lire la communication sur le site de la CTI](#)

Point de situation sur l'expérimentation de cursus sous statut d'apprenti sur les deux années terminales du cycle ingénieur

Jean-Marc Théret, Vice-Président de la CTI

La Commission des titres d'ingénieur a lancé une expérimentation en 2017 permettant d'ouvrir de nouvelles formations (cycle ingénieur) par apprentissage en 2 ans c'est-à-dire incluant une première année sous statut d'étudiant suivie de deux années sous statut d'apprenti.

Les lettres d'intention des écoles de 2017 et 2018 ont permis de collecter ces demandes et les premiers dossiers ont été analysés lors des Commissions de la CTI en 2019. **Quel est le point de situation de cette expérimentation ?**

[Lire la suite sur le site de la CTI](#)

Représentation de la CTI

Relevé de notes du colloque CTI-Hcéres sur la personnalisation des parcours



COLLOQUE
16 MAI 2019
PERSONNALISATION DES PARCOURS :
UN DEFI POUR LES ECOLES

RELEVÉ DE NOTES



Le [relevé de notes du colloque CTI-Hcéres](#) du 16 mai dernier a été publié. Cet événement a eu lieu à l'École nationale supérieure d'arts et métiers (ENSAM) autour des enjeux de la personnalisation des parcours, leur plus-value et leur évaluation.

Deux tables rondes ont eu lieu :

- **"Utilité pour les professionnels"** : sur le point de vue des employeurs (grands groupes et PME) confronté à la vision du [BNEI](#)
- **"Point de vue des écoles"** : présentation par les écoles de leurs dispositifs pour mettre en place cette personnalisation (réseau Polytech, UTC, groupe INSA, EPF, CNAM)

Le [compte-rendu du colloque](#) est en ligne sur le site de la CTI.

[Télécharger le relevé de notes du colloque CTI-Hcéres](#)

Retour sur les événements auxquels a participé la CTI

Anne-Marie Jolly, Conseillère de la Présidence et membre de la CTI



« Les sciences humaines et sociales dans les Grandes Écoles »

Le mercredi 26 juin dernier s'est tenu à l'École nationale supérieure d'arts et métiers (ENSAM) le [colloque de la CGE](#) sur la place actuelle et souhaitée des sciences humaines et sociales (SHS) dans les grandes écoles. Il a réuni une centaine d'acteurs de différentes grandes écoles, de l'Alliance Athéna, de

l'ANR, de l'AUF, des DRH ou encore des représentants d'entreprises.

[Lire la suite sur le site de la CTI](#)



Le *GEDC Industry Forum* à Fontainebleau du 3 au 5 juillet

Lieu de rencontre international privilégié des universités et des entreprises, la deuxième édition du *GEDC Industry Forum* s'est tenu à Fontainebleau en France début juillet. Cette année, le GEDC (*Global Engineering Deans Council*) a retenu le thème "Développer une nouvelle génération d'ingénieurs experts et leaders". Les recettes du succès étaient au rendez-vous, puisqu'il s'agissait encore une fois d'un événement original et très interactif.

[Lire la suite sur le site de la CTI](#)



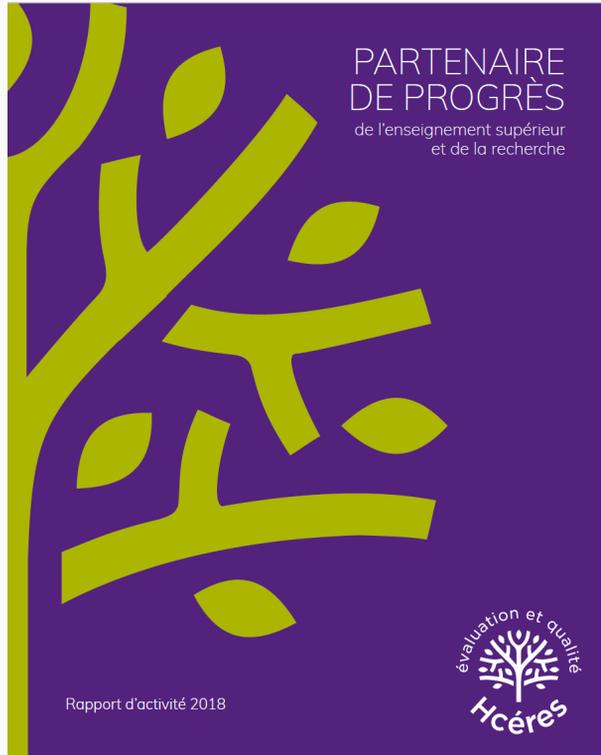
Colloque international « Devenir actrices et acteurs d'un monde qui change » organisé par la CGE-CPU-RéUniFEDD

Ce [colloque international](#) francophone dédié au développement durable a débuté par une intervention de François Taddei, enseignant-chercheur, sur la thématique qui lui est chère : "Qu'est-ce qu'apprendre au 21ème siècle ?". Cette introduction a permis de poser les bases de cette journée, qui visait à recueillir les témoignages d'acteurs variés sur la transformation de l'éducation et des formations en prenant en compte les ODD (17 Objectifs du Développement Durable définis par l'ONU) et les compétences en développement durable.

[Lire la suite sur le site de la CTI](#)

Informations de nos partenaires

Publication des rapports d'activités d'ENQA et du Hcéres



C'est la saison de publication des rapports d'activités 2018 : découvrez ainsi le rapport de l'[ENQA](#) ainsi que celui du [Hcéres](#).

Et toujours...

17ème École Qualité inter-organismes du 9 au 11 septembre



*

Pour rappel, l'association QuaRES organise sa 17ème École Qualité inter-organismes les 9, 10 et 11 septembre prochains à Genopolys (Montpellier).

[Informations et inscriptions](#)

Important :
La CTI sera fermée pour congés du 29 juillet au vendredi 23 août 2019 inclus

Cette lettre d'information vous a plu ? Partagez-là !



Facebook



Twitter



Envoyer par e-mail

Copyright © 2019 Commission des Titres d'Ingénieur, All rights reserved.

Communiqués de presse de la CTI

[Add us to your address book](#)

Crédits photos et illustrations : Logos ENQA - ENAEE - EUR-ACE / Logo France Compétences / Illustration Hcéres-CTI / Photo CGE / Illustration GEDC Industry Forum / Logo CPU / Logo RéUniFEED / Logo CGE / Illustration de l'ONU des ODD / Illustration rapport d'activités du Hcéres / Illustration rapport d'activité ENQA / Illustration QuaRES

This email was sent to <<Email Address>>

[why did I get this?](#) [unsubscribe from this list](#) [update subscription preferences](#)

Commission des Titres d'Ingénieur · 44 rue Cambronne · Paris 75015 · France